

Réunion de bureau du 30 septembre 2015

Présents : Maurice Langry, Bernard Bruche, Maurice Pellequer, Yvette Doussot, Odile Vilette,

Absents excusés : Christian Delobelle, André Prieur, Patricia Robin,

INFORMATIONS

Le président fait le point sur le nombre de licenciés il constate une légère progression avec des reprises de licence

- Le bureau décide de faire un comité directeur le 7 novembre à 13 h 30
- Une manche de D1 est prévue du 6 au 8 mai 2016 par Sarcelles
- Gagny est organisateur du championnat régional nature, La commission nature a donné son accord. La date reste à déterminer.
- La dernière manche DRH-DRE sera organisée les 27 et 28 mai 2016

DÉLÉGATION

Odile Vilette représentera le Comité à la remise des prix de Provins .

AFFAIRE CHARPENTIER

Suite à la décision du tribunal Mme Valérie CHARPENTIER règlera mensuellement au Comité Régional la somme de 50 euros lorsqu'elle n'a pas de travail et 15 % de son salaire net quand elle en aura retrouvé un.

Gilbert HAVEL a pris des photos des objets récupérés, il sera fait un test de mise en vente sur quelques objets

COURRIER DE PHILIPPE LETARTRE

le bureau regrette, ce courrier ainsi que ses termes, adressé au conseil régional ile de France , en effet ni le Comité Régional ni la FFTA ne peuvent t financer un championnat a la place de la fédération française handisport.

RUN ARCHERY

Le bureau regrette les pressions qu'il a eu lors de l'organisation d'un championnat par un club de Tir à l'Arc de notre Région. Cette discipline n'est pas une discipline FFTA actuellement, il faut attendre la décision de la FFTA

RÉMUNÉRATIONS DES SALARIÉS

Une proposition sera faite au comité directeur quant aux rémunérations des salariés .

GESTION DES CIBLES

Le pôle évoque un besoin de cibles eleven, dans un premier temps Il pourra s'approvisionner à Chennevières en attendant une nouvelle commande.

Romain rentrera les cibles, enlèvera les cœurs de mauvaise qualité avant de les rentrer

RÉCUPÉRATION DES JOURS

Fred qui ne peut prendre la totalité de ses jours de congés souhaite s'en faire payer. Le bureau donne son accord, pour un rachat par le Comité de Trois (3) jours.

ADHÉSION AU COSMOS

Le bureau donne son accord pour l'adhésion au Cosmos

CHPT DE FRANCE BEURSAULT

Odile évoque les difficultés qu'elle a rencontré pour avoir des arbitres sur les jeux, il y a deux jours 10 compagnies n'avaient pas d'arbitre.

De nombreux arbitres n'étant pas disponibles, l'on devra faire appel aux arbitres de Picardie.

Le bureau constate que les arbitres disponibles sont les plus âgés.